

POLITIQUE QUALITE-ENVIRONNEMENT

LA société REMANENCE est un acteur régional reconnu pour ses prestations de service propreté et hygiènes des locaux pour de nombreux secteurs d'activité

Certifiée ISO 9001 depuis 2004 et ISO 14001 depuis 2012, nous poursuivons aujourd'hui cette volonté par :

- ◆ La conformité des exigences réglementaires, légales et autres exigences applicables
- ◆ La prévention de la pollution

Ceci par une exigence constante d'amélioration continue au travers d'objectifs de progrès que nous révisons régulièrement dans le respect de la responsabilité sociétale de notre entreprise.

Dans ce contexte, nous avons déployé une politique interne qui se décline en **3 axes** :

☞ **La qualité de nos prestations et la satisfaction des clients :**

- ◆ Etre à l'écoute de nos clients et partenaires afin d'identifier et anticiper au mieux leurs besoins,
- ◆ Œuvrer à l'amélioration continue de notre organisation et de nos performances afin de répondre aux demandes de nos clients,
- ◆ Maintenir une réactivité accrue grâce à un périmètre d'intervention localisé uniquement dans les Alpes-Maritimes.

☞ **La prise en compte de l'environnement au quotidien :**

- ◆ Proposer systématiquement des produits éco-labellisés à tous nos clients et prospects,
- ◆ Réduire autant que possible la production et la nuisance de nos déchets (tri, recyclage, etc...), en nous inscrivant dans une démarche d'économie circulaire
- ◆ Maîtriser la consommation de carburant,
- ◆ Proposer sur les sites la pré-collecte des déchets

☞ **La formation du personnel :**

- ◆ Mettre en œuvre les moyens nécessaires pour que les salariés puissent assurer leurs missions dans les meilleures conditions possibles, dans le respect des règles de sécurité et de la conformité aux exigences réglementaires de la législation.
- ◆ Développer la polyvalence des employés afin de pourvoir aux remplacements de postes stratégiques,
- ◆ Proposer des plans de carrière en privilégiant l'évolution interne,
- ◆ Former nos salariés à la pré-collecte et au tri des déchets

La Direction s'engage à mettre en œuvre les moyens humains, organisationnels et techniques permettant d'atteindre nos objectifs.

La qualité et le respect de l'environnement concernent chacun d'entre nous ! Nous comptons donc sur l'implication de chaque collaborateur de REMANENCE !

Christian COPPOLA
Président Directeur Général



Fait à Nice, le 23 Mai 2018